Pop'Reptiles

Suivi participatif des populations de reptiles dans le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

Une initiative de l'association CAUDALIS soutenue par la Fondation LISEA Biodiversité, le PNR Loire-Anjou-Touraine et la région Centre.

Qu'est-ce que Pop'Reptiles ?

Pop'Reptiles est un programme de suivi des populations de reptiles mis en place par la SHF, le CNRS, l'EPHE, l'ONF et le MHNH Vigie-Nature.

Il ne s'agit pas d'un protocole d'inventaire mais d'un moyen d'évaluer l'état de santé des populations de reptiles dans les milieux naturels gérés et non gérés.

Quels en sont les objectifs généraux ?

Ce protocole doit permettre de suivre l'évolution des populations de reptiles à une échelle locale et de mesurer les effets des pratiques de gestion (ou de leur absence) sur ces populations (densités d'individus, cortèges d'espèces, etc).

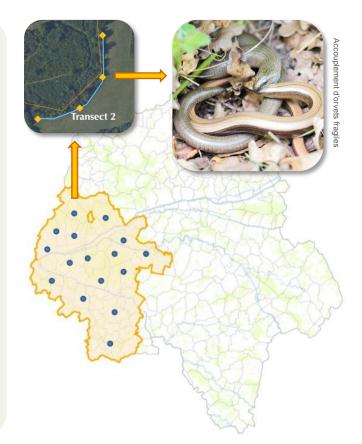
Comment réaliser ce suivi ?

Les reptiles sont des animaux discrets, le meilleur moyen de les détecter est l'utilisation de plaques refuges sous lesquelles les animaux viendront se cacher ou se chauffer (thermorégulation). Des observations à vue, en dehors des plaques refuges, sont également réalisables lorsque les reptiles se chauffent au soleil. Le protocole Pop'Reptiles permet de combiner les deux types d'observation. En effet, en disposant des plaques refuges à intervalle régulier (tous les 50m) le long d'un linéaire d'habitat homogène (lisière forestière, haie, bord de cours d'eau ...), il est possible d'observer et de comptabiliser les individus en dehors des plaques lors d'un « aller » et de découvrir ceux restés sous les plaques en soulevant ces dernières lors du « retour ».

Sur le terrain, les sites de suivi correspondront à des linéaires (ou transects) de 150 mètres le long desquels seront disposées 4 plaques refuges (à intervalle de 50m). Le temps estimé pour effectuer les deux passages (à vue et sous les plaques) est de 10 à 15 minutes.

Les relevés sont effectués durant la saison la plus favorable à l'activité des reptiles (entre avril et juin) et dans des conditions météorologiques optimales.

Un minimum de 4 relevés par saison est indispensable, mais il est possible d'en réaliser plus.



Vipère aspic

La mise en place du protocole Pop'Reptiles en Indre-et-Loire :

L'association CAUDALIS a choisi le territoire du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine pour mettre en place le protocole Pop'Reptiles entre 2015 et 2017. Ce territoire est propice à ce type de suivi car on y retrouve un grand nombre d'habitats différents pour les reptiles ainsi que des personnes sensibilisées à l'étude et à la conservation de la biodiversité.

Afin d'obtenir des résultats à large échelle, 4 types d'habitats ont été choisis pour accueillir les sites de suivi. Et pour que les analyses de ces résultats soient fiables, 4 sites seront suivis pour chaque type d'habitat (secteurs différents).

Pour récapituler et donner quelques chiffres :

- 4 types d'habitats
- 4 sites (transect) par type d'habitats (soit 16 sites de suivi au total)
- 4 plaques refuges par transect (soit 64 plaques au total)
- 3 années de suivi 2015-2016-2017











Pop'Reptiles

Suivi participatif des populations de reptiles dans le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

Une initiative de l'association CAUDALIS soutenue par la Fondation LISEA Biodiversité, le PNR Loire-Anjou-Touraine et la région Centre.

Un suivi qui se veut participatif:

Les reptiles sont des animaux qui fascinent et qui ne laissent pas indifférent. Leurs modes de vie, leurs comportements et les légendes qu'ils véhiculent éveillent encore des sentiments forts, qu'ils soient positifs ou

À travers ce suivi scientifique, l'association CAUDALIS souhaite mettre en place un projet de science participative visant à se faire rencontrer les hommes et les reptiles.



Couleuvre vipérine



Comment participer?

Si vous souhaitez participer à ce projet, vous avez la possibilité de choisir votre niveau d'engagement en fonction de votre temps et de votre intérêt dans l'étude des reptiles :

Sorties sur site

Participez aux sorties grand public qui seront organisées sur les sites de suivi. Ces sorties permettront d'observer les différentes espèces de reptiles dans leur habitat naturel. Demandez-nous le calendrier des sorties.

Accueillir un site de suivi dans sa parcelle

Si vous êtes propriétaire ou exploitant (forestier, agriculteur, viticulteur) vous pouvez accueillir un site de suivi sur l'une ou plusieurs de vos parcelles. Dans ce cas, le suivi peut être assuré par :

- un salarié de l'association CAUDALIS qui se rendra sur votre propriété et que vous pourrez accompagner;
- ou vous-même, après avoir reçu une formation pour suivre le protocole et identifier les différentes espèces.

Aucune manipulation n'est nécessaire pour appliquer le protocole.

Contactez-nous!

Si vous souhaitez participer au programme, écrivez-nous à :

anepe.caudalis@gmail.com

Vous pouvez également nous appeler au :

02 47 67 30 06

Selon votre volonté d'engagement, vous pourrez vous inscrire aux sorties organisées sur site, accueillir un site de suivi au sein de votre exploitation ou encore réaliser vous-même le suivi sur vos sites.







Couleuvre d'Esculane

